

*Société des enseignantes et enseignants
retraités et francophones du Nouveau-Brunswick*

**COLLOQUE DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS
DE CERCLES**

**Tenu le mardi 4 novembre 2014 à l'Auberge Atlantic Host
Bathurst, N.-B.**

Le colloque 2014 a réuni (24) dirigeantes et dirigeants de cercles ainsi que huit (8) membres du Conseil.

1. Ouverture et message de la présidente

La présidente de la SERFNB, Sonia Roy, souhaite la bienvenue aux dirigeantes et dirigeants des cercles et les remercie de leur participation et les remercie de leurs efforts déployés pour maintenir l'effectif. Elle félicite le cercle Beauséjour pour le grand succès du congrès 2014, sous la présidence de Françoise Beaulieu. Elle présente le drapeau de la SERFNB qui est disponible au coût de 100 \$. Elle mentionne que le point 3 à l'ordre du jour a été annulé puisque Madame David ne pouvait se rendre.

2. Présentation des participantes et des participants

La présidente demande aux participantes et participants de se présenter, en indiquant quel cercle ils représentent ainsi que leur titre au niveau du cercle

3. CODAC – Abelle David (annulé)

4. Pension – Marcel Larocque

Monsieur Larocque présente une mise à jour des choses faites depuis la dernière réforme sur les pensions. Selon les autres provinces, on s'en est bien sorti.

Il présente le contexte qui a apporté des changements :

- Les gens prennent leur retraite plus tôt et vivent plus longtemps, alors il fallait restructurer le régime.
- Le gouvernement ne voulait plus être garant d'un système à prestations déterminées. On a quand même réussi à garder nos acquis.
- Nous avons un modèle hybride; il y a des garanties, mais elles sont limitées.
- On a commencé à bâtir un surplus ou une réserve de 10% pour les années difficiles.
- La gestion se fait des deux côtés (quatre personnes de chaque côté). Le conseil des fiduciaires supervise le nouveau régime (huit personnes).

- Trois rencontres ont déjà eu lieu.

Il présente un tableau statistique sur la capitalisation depuis 2006 jusqu'à 2014. Nous sommes capitalisés à 100% et ça continue d'augmenter. Les rendements sont assez bons, c'est-à-dire à 5%. Le nombre de retraités est presque à 50% des cotisants; c'est presque dû un à un par rapport aux enseignants actifs.

Il présente les mécanismes en place pour assurer la viabilité du système (utilisation de la réserve, augmentation des cotisations, l'indexation (si ça va mal, elle pourrait être touchée). L'indexation de la pension des retraités est de 4,75% annuellement pourvu que le régime puisse le permettre.

Il présente un tableau comparatif de l'indexation de la pension de certaines provinces et nous sommes en bonne position. La moyenne des cotisations pour les enseignants actifs est de 9,0% et l'employeur de 12%. La parité se fera en 2024 (10,5% pour les deux côtés). Dans le passé, le calcul de la pension se faisait à partir des cinq meilleures années de services; dans le futur ce sera la moyenne de carrière. Il présente les conditions d'admissibilité à la retraite; la retraite à 55 ans est possible, mais coûteuse. La retraite avec l'âge service est la même, mais le calcul est différent. . Le taux de calcul de la pension à 65 ans est différent (1,3% au lieu de 2%). La sécurité de vieillesse passera graduellement de 65 ans à 67 ans pour les personnes nées entre avril 1957 et février 1962. La prestation du survivant n'a pas changé.

5. Message du directeur général

- a. Prix de reconnaissance (texte) Il est publié dans la revue tel qu'il est envoyé, mais raccourci pour la présentation au banquet.
- b. Un(e) des nôtres : Il mentionne qu'il y a des gens dans les cercles qui ont contribué de façon exceptionnelle et lesquels devraient être reconnus.
- c. Formulaire d'évaluation du colloque : inclus dans la trousse remise
- d. Formulaire d'évaluation du directeur général par les cercles : Il demande de le remplir et le remettre à la présidente
- e. Effectif et recrutement : Une liste des membres inscrits à l'option B non actifs pour chaque cercle est incluse dans leur trousse
- f. Drapeau de la SERFNB : Des drapeaux ont été achetés et sont disponibles pour les cercles au coût de 100\$.
- g. Entre Nous : Disponible sur le site web; il invite les participants à continuer à encourager leurs membres à recevoir la revue de façon électronique. La revue printemps-été sera toujours envoyée en format papier à tous les membres pour le formulaire d'inscription au congrès et l'AGA.
- h. Date du colloque 2015 : 3 novembre 2015

6. Distribution de documents

Le directeur général explique les documents faisant partie de la trousse remise aux dirigeantes et dirigeants :

- a. Liste des membres par cercle au 31 octobre 2014
- b. Liste des jubilaires 2015. On suggère que les textes pour les jubilaires soient préparés par les cercles pour avoir plus de détails et d'anecdotes.
- c. Ristourne – option A 1^{re} partie
- d. Reçus d'impôt pour les options A et B.

7. Dîner : 12 h 15 à 13 h

8. Ateliers

(1) Présentation du programme PowerPoint par Françoise Beaulieu

Madame Beaulieu explique les possibilités de présentations avec le programme PowerPoint à partir de présentations qu'elle a préparées au préalable. Elle mentionne que ce programme est un outil qui nécessite des achats (le programme et un projecteur). On peut aussi ajouter des animations et de la musique aux présentations pour les rendre plus vivantes. Elle présente l'historique de la SERFNB et ses réalisations depuis ses débuts lesquelles avaient été présentées au colloque 2013. Ces présentations sont disponibles sur le site web de la SERFNB. Elle présente aussi deux montages sur le cercle Beauséjour qu'elle a préparés en 2009. Elle mentionne que les photos prises lors des rencontres des cercles sont précieuses pour préparer des montages et les présenter aux membres des cercles lors des AGA des cercles. On peut même préparer les AGA des cercles avec cet outil pour rendre les réunions plus intéressantes. Elle présente un montage sur le congrès et l'AGA 2014 pour faire part aux dirigeants des succès du congrès. Les recommandations du comité organisateur du congrès 2014 seront acheminées au Conseil d'administration de la SERFNB. Les commentaires des congressistes étaient positifs pour la très grande majorité.

(2) Comité de mieux-être : provincial ou régional par Jacqueline Bridges

Madame Bridges, présidente du comité du mieux-être, explique le mandat du comité et comment accomplir son mandat. Le comité existe depuis 2008 au niveau provincial dont la présidence est assumée par un membre du Conseil de la SERFNB et est composé de cinq membres. Elle mentionne que la fiduciaire ne fera plus dorénavant partie du conseil de la SERFNB ni du comité du mieux-être. Le dossier le plus important pour les membres a été l'assurance collective ainsi que le vieillissement. Elle mentionne que nous faisons partie de la Coalition des aînés et résidents des foyers de soins ainsi que d'autres organismes.

Elle demande aux participants si l'on doit garder le comité au niveau provincial ou changer son orientation pour en faire un comité régional, mais à vocation provinciale. Est-ce que la réalité de nos membres est la même aujourd'hui que les années passées. Elle présente les avantages et les défis des deux orientations (provinciale et régionale). Elle souhaiterait

recevoir le sondage envoyé aux cercles pour avoir un feedback. Elle demande aux participants leurs commentaires sur le sujet :

- Le comité provincial a fait beaucoup plus de travail qu'on le croit. Il y a d'autres organismes qui ont la même mission que nous avec qui on devrait s'associer. Des liens plus étroits devraient exister avec la NBSRT et l'assurance collective, inviter cette dernière à faire des présentations aux cercles, sur les coûts des médicaments versus les traitements naturels.
- Si on change d'orientation, il faut avoir une durée ou un partage des informations d'une région à l'autre.
- Auparavant, le comité régional traitait de dossiers provinciaux; le comité avait une portée provinciale.
- La difficulté d'un comité provincial est l'essoufflement. Le volet du mieux-être existe déjà dans d'autres organismes.
- Certains petits cercles ne sont pas intéressés d'un comité régional.
- Le comité serait formé à partir d'une région, ex : Nord-Ouest et non à partir uniquement d'un cercle

D'après le pouls des participants, le comité devrait garder une portée provinciale avec une nouvelle structuration.

(3) **Lobbying par Alain Boisvert**

Monsieur Boisvert fait un historique du mot lobbying et du lobbying comme tel et il veut surtout élaborer le lobbying d'influence, c'est-à-dire l'approche plus traditionnelle visant à influencer une élue ou un élu.

Il résume les six conseils pour un lobbying efficace et il présente les étapes qui précèdent le lobbying. Il demande aux participants de noter sur papier les trois qualités d'une excellente publicité télévisée pour leur faire découvrir les attributs d'une bonne publicité et comment se démarquer.

Il prend comme exemple un élu provincial. Un truc vieux comme le monde est de s'intéresser à la personne qu'on veut influencer. Il faut se demander ce qu'on connaît vraiment sur la personne (passe-temps, son objet le plus précieux, ses lectures, ses voyages marquants, son menu préféré, etc.). Il demande aux participants de noter des choses qu'ils connaissent d'un élu provincial. Il faut arriver à se distinguer comme une bonne publicité. L'émission « La Petite Séduction » est un bon exemple de l'intérêt porté à une personne. Il faut toucher les cordes sensibles pour créer un contexte (randonnée à vélo – Riordon, député de Bathurst), recenser quelques lieux/activités/jeux/contextes qui pourraient interpeller une ou des cordes sensibles du député. Il faut trouver leurs cordes sensibles. Il explique comment une seule rencontre peut multiplier l'impact (remerciements publics, courriels individuels, bulletin Entre Nous, les médias traditionnels et sociaux, en faire part aux autres organismes). Inciter à l'action avec un verbe d'action. Il faut entamer le lobbying au niveau local pour créer un continuum jusqu'au niveau provincial

9. Congrès et AGA 2015

Monsieur Hector Cormier du cercle Jacqueline-Collette donne un aperçu de l'organisation du congrès 2015 qui aura lieu à l'Hôtel Beauséjour de Moncton en septembre 2015

10. Évaluation, remerciements et fin de la réunion

La présidente remercie les participantes et participants pour leur participation active à ce colloque et leur demande de bien vouloir remplir le formulaire d'évaluation inclus dans leur trousse et le remettre avant leur départ ainsi que l'évaluation du directeur général. On demande aux participants d'envoyer un message de remerciements à Monsieur Alain Boisvert.

La séance est levée à 14 h 50